

On a toujours raison de se révolter !

Mardi 13 Novembre, vers 20 heures 30, suite à une manifestation dans l'après-midi, nous, Mathilde Barthélemy et Antoine Bureau, avons été arrêtés par la BAC (policiers de la Brigade Anti-Criminalité). Deux d'entre eux, déguisés en civil, sans brassard ni autre signe distinctif, nous ont violemment appréhendés dans la rue alors que nous montions dans notre véhicule.

Pendant qu'un des policiers me menottait, l'une de ses collègues notifiait à Mathilde de ne pas bouger. J'ai tenté à ce moment de signaler de vive-voix aux passants mon arrestation avant d'être étranglé, aveuglé et insulté par le policier. Pendant ces quelques secondes, Mathilde a souhaité, elle aussi, signaler mon interpellation en disant : « À l'arrestation! »

La policière a rétorqué: « Ta gueule salope! », elle l'a giflée, étranglée puis ceinturée pour la menotter sur la voiture de police. Des étudiants alertés sont arrivés sur les lieux des interpellations en criant « Police partout ! Justice nulle part ! »

Sorti de la voiture tiré par mon écharpe, le policier m'a projeté contre le chambranle de la porte d'entrée du commissariat en me disant: « T'es con, c'est tout neuf ! » Ensuite, j'ai traversé le couloir entre les policiers en tenue anti-émeute qui lançaient à leur collègue : « Il n'est pas assez abîmé !»

Derrière leur casque ils lancent un « Libérez nos camarades » en rigolant et en frappant sur leur bouclier avec leur matraque. Celui qui me traîne dit aux autres que je pue. Un gradé en cravate renchérit: « Qui pue à l'extérieur, pue à l'intérieur. »

Dehors, six cars de CRS stationnent. Ils "maintiendront l'ordre" lors d'un rassemblement de solidarité quelques minutes plus tard.

Moi, Mathilde, suis arrivée peu de temps après Antoine au poste. Je suis sortie de la voiture et me suis faite pousser en avant par la policière de la BAC qui me disait : « T'avais qu'à pas l'ouvrir ». Les policiers en tenue anti-émeute qui se tenaient devant l'entrée du commissariat ont lancé à mon passage « Reste mignonne ». Je suis ainsi entrée, remarquant au passage Antoine qui était humilié verbalement dans la salle d'alcootest. La policière m'a entraînée jusqu'à une cellule d'isolement pour me faire déshabiller et procéder à ma fouille.

Une fois cela fait, elle m'a mise en cellule de garde-à-vue.

Les conditions de garde-à-vue

La cellule fait environ 3 mètres sur 2. Nous avons été respectivement trois au maximum dans cette surface de misère. Il n'y fait ni jour, ni nuit. En permanence, un spot éclaire la cellule sous l'oeil d'une caméra. Les murs sont maculés de traces de sang, de merde, de pisse et de vomi. L'odeur est à la limite du soutenable. Quand il y en a, les couvertures qui puent couvrent à peine du froid et des courants d'air. Le manque d'hygiène des toilettes est insupportable.

C'est un lieu d'humiliations et de violences concentrées dans les cris, les coups de matraques et ceux qui frappent contre les portes. Une jeune femme enceinte de 7 mois½ restera dans ces conditions toute la journée de mercredi à nos côtés.

Après une audition dans la nuit, je suis sortie au bout de 20 heures de garde-à-vue avec une convocation au tribunal correctionnel de Tours pour le 9 Avril 2008 à 9 h. On m'inculpe de rébellion avec violences, alors que c'est moi qui les ai subies.

Quand à moi Antoine, ma garde-à-vue a été prolongée à 20 h le mercredi soir. Depuis 24 heures, je suis inculpé de violences volontaires sur un officier de police lors de la manifestation de la veille. J'ai été auditionné à 4 reprises, dont 2 fois au cours de la nuit. La prolongation a été totalement arbitraire et visait uniquement à continuer la répression envers un militant politique. Les enquêteurs se sont acharnés à me mettre en examen. Ils ont été jusqu'à faire appel à la police scientifique pour scanner les semelles de mes chaussures pour tenter de prouver qu'elles avaient bien piétiné l'uniforme de la "victime". Sans résultat, bien sûr !

Je suis sorti le lendemain midi, après 39 heures au trou, sans convocation devant la justice. Malgré tout, le procureur peut donner des suites judiciaires à tout moment. Je reste sous sa menace bien qu'en 39 heures, il n'ait pu déterminer aucune charge.

Au cours de notre garde-à-vue, la police a annoncé que Mathilde était libre. C'était faux, et pourtant certains syndicats ont répandu la fausse information. De la même manière, les journalistes de La Nouvelle République ont annoncé notre libération alors que l'un de nous restait encore en cellule.

Les journalistes sont la voix de la Police, nous dénonçons cette collusion!

Nous dénonçons la violence policière !

Nous dénonçons fermement ces conditions de détentions indignes!

Nous exigeons l'arrêt des interpellations des militantes et des militants politiques!

Nous dénonçons la criminalisation des mouvements sociaux. Face à la répression sociale, nous appelons à une riposte politique.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des poursuites contre Mathilde!

Nous appelons, dans le cas où la justice tienne la barre, à un **rassemblement de soutien à Mathilde le 9 Avril 2008 dès 8 h30, devant le Palais de Justice de Tours**. En solidarité, nous appelons à signer la pétition en notre soutien.

Quand manifester est devenu un délit, se révolter contre l'État policier est devenu un droit, et un devoir essentiel.

Mathilde Barthélemy et Antoine Bureau, Tours, le 17 Novembre 2007